



## **UN EXEMPLE DE MUTUALISATION RÉUSSIE**

### **LA MUTUALISATION DE VÉHICULES**

#### **Présentation de l'association :**

Née de la volonté de deux éducateurs travaillant en institution et du frère d'une adulte handicapée mentale, l'association ALTER ET GO ! a été créée officiellement en novembre 2008 afin de proposer des activités de loisirs (sportifs, culturels ou de détente) pour les personnes en situation de handicap mental.

La création de l'association répond à un manque d'offres de loisirs adaptés aux personnes handicapées mentales dans le département des Pyrénées Orientales en particulier, et dans la région Languedoc Roussillon en général, alors que de nombreuses initiatives de ce type existent depuis de nombreuses années dans d'autres régions françaises.

[www.alteretgo.org](http://www.alteretgo.org)

#### **Présentation de la mutualisation :**

Pour réaliser ses activités de loisirs, ALTER ET GO ! a besoin de plusieurs véhicules de transport durant la période estivale. Afin de réduire ses coûts de location, l'association a décidé de faire appel à toutes les structures qui seraient susceptibles de lui mettre à disposition des véhicules non utilisés sur cette période.

#### **Méthode de la mutualisation :**

ALTER ET GO ! a envoyé un mail (voir ci-après) présentant la demande à tout son réseau de partenaires, accompagné d'une convention de mise à disposition d'un véhicule (voir outils Kit Asso), formalisant les droits et devoirs de chacun, pour rassurer et inciter les partenaires à prendre contact avec ALTER ET GO ! pour une éventuelle mutualisation.

#### **Résultats de la mutualisation :**

ALTER ET GO ! a pu compter sur des véhicules mis à disposition par l'Adapei 66 et l'association Joseph Sauvy, ainsi que par deux nouveaux partenaires : l'UDAF 66 (mise à disposition gratuite de 3 véhicules 5 places pendant les congés des délégués de tutelle) et Vortex, qui transporte des jeunes de chez eux à leur établissement et dont les véhicules "dorment" durant la fermeture de ces derniers (mise à disposition de 11 minibus au cours de l'été). Cela a permis à ALTER ET GO ! de ne pas avoir recours à des loueurs « ordinaires ».

## MAIL ENVOYÉ AUX PARTENAIRES

Chers partenaires,

Dans le cadre de la préparation de nos séjours de cet été 2012, nous venons vers vous afin de connaître vos **possibilités en terme de mise à disposition de minibus et de véhicules entre le samedi 14/07/12 et le dimanche 26/08/12**. Attention, cette proposition de partenariat n'est pas réservée aux établissements médico-sociaux mais peut également intéresser des collectivités et d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire disposant d'un parc de véhicules "dormants" sur la période estivale.

### Nos activités de l'été 2012

Pour rappel, l'année 2012 est l'année de la régionalisation de nos activités avec la mise en place de plusieurs mesures afin de faciliter l'accueil des personnes de la Région sur nos séjours. Cela passe par exemple par la mise en place d'une base de départs à Montpellier en complément de celle de Perpignan.

Ainsi, nous permettrons cet été à près de 400 enfants, adolescents, jeunes adultes et personnes vieillissantes en situation de handicap mental de la Région de participer à des vacances adaptées de qualité sur l'un de nos 70 séjours qui se dérouleront entre le samedi 14/07/12 et le dimanche 26/08/12.

Concrètement cela signifie que nous aurons besoin, en plus de nos véhicules, de **17 minibus 9 places de type Trafic et de 6 véhicules 5 places**.

### Rendre accessibles financièrement ces séjours adaptés de qualité grâce aux partenariats.

Comme vous le savez, nous souhaitons développer les partenariats avec les différents acteurs du secteur afin de travailler ensemble à l'accessibilité financière de ces vacances adaptées tout en respectant notre charte qualité : groupes restreints afin de faciliter l'intégration, la socialisation, niveaux homogènes, animateurs et hébergements de qualité, temps de transports décents...

Cela passe notamment par la **mutualisation des véhicules** qui nous permet à la fois de disposer d'une flotte de véhicules correspondant à nos attentes (avec certificat européen de stationnement, trousse de secours...) à des tarifs préférentiels (voire gratuits)... et ainsi de nous consacrer à notre métier au lieu de passer notre temps à chercher auprès des loueurs des véhicules disponibles pour cette période estivale.

En intégrant cette démarche, vous contribuerez ainsi à l'organisation et à la réalisation de vacances adaptées de qualité à des tarifs accessibles !

## **Notre proposition : convention et assurance des véhicules**

Nous vous proposons de mettre en place un **conventionnement et de souscrire une assurance temporaire "tous risques"** auprès de notre assurance afin que cette mise à disposition soit sans risque pour vous et votre bonus/malus. Vous trouverez, à cet effet, un modèle de convention que nous vous proposons.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche et que **certains de vos véhicules sont "dormants" entre le samedi 14/07/12 et le dimanche 26/08/12 (de 1 semaine à toute la période)**, nous vous sollicitons aujourd'hui afin de **connaître vos possibilités en terme de mise à disposition de véhicules pour cet été** :

- nombre de minibus :
- nombre de véhicules :
- période de mise à disposition :
- tarif proposé :

Nous attirons votre attention sur le fait que cette proposition de partenariat ne se limite pas aux établissements médico-sociaux et qu'elle peut être élargie à toute structure disposant d'un parc de véhicules "dormants" sur la période estivale, notamment pour les véhicules 5 places (collectivités et autres structures de l'ESS).

N'hésitez pas à faire suivre aux structures susceptibles d'être intéressées par cette démarche.

A très bientôt !  
Cordialement,

Association ALTER ET GO !